

Discours

de

**S. Exc. Monsieur l'Ambassadeur
Musa bin Jaafar bin Hassan,
Président de la Conférence générale de l'UNESCO,
Délégué permanent du Sultanat d'Oman auprès de l'UNESCO**

**à l'occasion de la deuxième session
du Comité intergouvernemental de sauvegarde
du patrimoine culturel immatériel**

3-7 septembre 2007

Tokyo, Japon

Votre Excellence Monsieur Bunmei Ibuki, Ministre de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et des technologies,
Votre Excellence Monsieur Itsunori Onodera, Vice-ministre principal des affaires étrangères,
Votre Excellence Monsieur Bedjaoui, Président de l'Assemblée générale des États parties à la Convention,
Votre Excellence Monsieur le Président et Ambassadeur Seiichi Kondo,
Votre Excellence Monsieur Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO,
Distingués membres du Comité,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur d'être parmi vous aujourd'hui, à l'occasion de la deuxième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Dix années se sont écoulées depuis la Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité en 1997. La Proclamation a marqué un tournant historique en tant que manifestation de l'attention portée par l'UNESCO et la communauté internationale au patrimoine immatériel de l'humanité. Elle a également constitué une étape vers la signature en 2003 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Nous sommes aujourd'hui réunis au Japon. Le peuple japonais a préservé ses traditions ancestrales, ses normes sociales et ses valeurs traditionnelles particulières ; il n'a pas vacillé dans cette entreprise, même lorsque le besoin urgent d'importer des technologies et des sciences s'est fait sentir. Et cela parce que le peuple, conduit par Sa Majesté l'Empereur, et son gouvernement, croyait fermement qu'il était important pour la famille japonaise de rester attachée à ses traditions pour élever ses enfants dans le sentiment de leur appartenance à une collectivité afin de soutenir la reconstruction du pays et de le protéger des effets néfastes d'une modernisation rapide. Les sciences peuvent se transmettre, mais non les émotions, les sentiments et l'identité. Comme l'a dit un expert, lorsque nous sommes enracinés dans notre identité culturelle, la tempête qui souffle de l'extérieur se transforme en une brise tonifiante et vivifiante.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je viens d'une région fière de son patrimoine matériel et immatériel, qui veille amoureusement sur des chefs-d'œuvre dont les origines se perdent dans l'histoire. Chaque maison de chaque village,

chaque pierre, en fait, porte les traces de l'histoire, est l'expression silencieuse d'un aspect donné des secrets de l'univers et porte l'empreinte des pas de l'humanité depuis l'aube de la présence humaine sur la Terre. Je suis très heureux de sentir au Japon une aspiration sans limite à la modernisation et de constater en même temps qu'y sont préservés les chefs-d'œuvre culturels des anciennes civilisations de cette partie du globe. Tout cela témoigne d'une immense richesse à la fois matérielle et immatérielle. La ville de Kyoto est le foyer de la culture japonaise : elle a vu naître et s'épanouir l'art des constructions en bois, l'architecture religieuse et les différents types de jardins. Ces derniers ont influencé la conception de l'équilibre dans les jardins du monde entier, et nous jouissons des plaisirs que nous offre un tel jardin à l'UNESCO.

Au cours de cette session, le Comité intergouvernemental pourra s'inspirer de la créativité du peuple japonais pour examiner les méthodes et les mécanismes qu'il recommandera aux Parties à la Convention. Le point de départ doit être la détermination dont vous, membres du Comité intergouvernemental, avez fait preuve en menant à bien la tâche entamée grâce à la Convention de 1972 pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel et en poursuivant sur la lancée des efforts permanents déployés par S. Exc. M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, particulièrement soucieux de veiller à la présentation du patrimoine immatériel et d'empêcher sa disparition. Je ne saurais manquer d'attirer votre attention sur le soutien moral et matériel apporté par le Gouvernement japonais aux mesures prises en vue de l'adoption de la Convention. Je tiens à rendre hommage à M. Bedjaoui et au Gouvernement algérien qui ont accueilli la première session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine immatériel.

Mesdames et Messieurs,

Grâce à tous ces efforts, la nécessité de cette Convention est désormais plus largement reconnue. Sauvegarder le patrimoine de tous les peuples, cultures et civilisations, c'est en effet protéger l'identité, garantir l'égalité, empêcher la disparition des cultures de sociétés marginalisées et exclues. C'est aussi assurer la participation à la vie publique, à l'activité culturelle, aux pratiques spirituelles et au dialogue entre les éléments de chaque société et entre les différentes sociétés et cultures. C'est enfin garantir le respect de la diversité, la tolérance et la compréhension mutuelle entre les êtres humains. L'importance du patrimoine immatériel est incommensurable : c'est un facteur de diversité, qui mène aussi au développement durable. N'oublions pas que lorsque les sociétés comprennent l'importance du patrimoine immatériel, elles se rapprochent les unes des autres.

Mesdames et Messieurs,

Dans un contexte de propagation rapide des effets de la mondialisation, l'un des principaux dangers qui menacent le patrimoine culturel immatériel est la réduction du nombre des personnes qui pratiquent encore les arts traditionnels : artisanat, musique et danse. La danse est la première forme d'art qui est apparue chez les hommes : c'est par la danse que les peuples anciens célébraient les triomphes et les victoires. Par conséquent, l'un des meilleurs moyens de préserver ce patrimoine est de veiller à ce que ceux qui en sont porteurs transmettent leur savoir aux générations futures. Comme l'a dit l'auteur Thomas Scott : « les grands penseurs sont ceux qui savent insuffler un nouvel esprit chez leurs disciples ».

Chacun doit par ailleurs être convaincu que le patrimoine immatériel ne peut être sauvegardé efficacement que si ceux qui sont en rapport avec lui assument la responsabilité d'en assurer eux-mêmes la sauvegarde en tant que partie intégrante de leur vie. De même, déployer des efforts

généreux pour faire prendre conscience à nos sociétés de leurs responsabilités historiques, afin de favoriser la créativité, le dialogue et la solidarité, est une noble tâche humanitaire, qu'il convient d'intégrer dans le processus de développement en faisant preuve de la volonté politique nécessaire.

Excellences,

Le patrimoine immatériel fait partie des plaisirs de la vie. L'une de ses composantes principales est la musique : comme l'a dit le musicien Walter Barter : « tous les arts cherchent à inclure la musique ». Le rythme musical est un langage inventé par les hommes pour exprimer leur perception des rythmes qui sous-tendent leurs passions, leurs sentiments et leurs impressions, perception qui mûrit et se développe grâce au moyen d'expression qu'ils créent et améliorent. Grâce à lui, des relations réciproques se tissent entre eux et leur univers ; ils comprennent son importance et ressentent le besoin de participer à sa sauvegarde et de l'intégrer dans leur vie en tant que source de leur épanouissement social et spirituel.

Je suis fier d'être parmi vous aujourd'hui et souhaite remercier l'UNESCO et le Gouvernement japonais de m'avoir invité à assister à cette session. Je voudrais vous remercier de votre attention, de votre grande générosité et de l'authenticité de l'hospitalité japonaise. Je tiens à remercier en particulier les organisateurs japonais, la Commission nationale du Japon pour l'UNESCO, la Délégation permanente du Japon auprès de l'UNESCO, mon ami l'Ambassadeur Seiichi Kondo, et la Section du patrimoine culturel immatériel à l'UNESCO d'avoir facilité ma tâche.

Je terminerai en citant les paroles, pleines d'émotion, d'une douce chanson japonaise intitulée *Kyo No Hi Wa Sayonara* :

Puissions-nous être amis pour toujours,
Suivant le chemin de l'espoir.
Fidèles à la promesse de notre amitié toujours -
Jusqu'à nos retrouvailles, je l'espère, au revoir.

Arigato (merci).